

RENSEIGNEMENTS AUX REPRÉSENTANTS

MAI 2017

Les conseils, source de valeur solide pour les Canadiens

Selon plusieurs études, le fait de compter sur les services d'un conseiller financier offre des avantages importants pour les Canadiens et pour notre économie. Voici quelques résultats d'études réalisées au cours des dernières années que vous pouvez transmettre à vos clients :

Les conseils améliorent sensiblement l'épargne à long terme.

- Les investisseurs qui font appel à un conseiller pendant 15 ans ou plus épargnent **3,9 fois** plus que leurs pairs qui ne le font pas¹.

Tous les Canadiens ont accès aux conseils, que le montant qu'ils ont à investir soit élevé ou faible.

- Un tiers (**37 %**) des investisseurs sondés avaient moins de 10 000 \$ à investir lorsqu'ils ont commencé à recourir aux services d'un conseiller, et plus de la moitié (**55 %**) d'entre eux avaient moins de 25 000 \$².

Les représentants en services financiers vous aident à bâtir votre patrimoine

Comprendre vos placements

Les Canadiens bâtissent leur sécurité financière, accumulant 1 340 milliards de dollars dans des fonds communs de placement (en décembre 2016).

88 % des investisseurs de fonds communs de placement affirment avoir obtenu un meilleur rendement sur leurs placements que s'ils n'avaient pas eu recours aux services d'un conseiller.

Une étude indépendante a démontré que plus les gens sont conseillés pendant longtemps, plus leurs placements fructifient.

IFIC THE INVESTMENT FUNDS INSTITUTE OF CANADA L'INSTITUT DES FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA



Les conseils et l'accompagnement font la différence

- Les investisseurs qui ont profité de conseils pendant 4 à 6 ans ont un patrimoine 1,7 fois supérieur à ceux qui n'ont pas reçu de conseils.
- Les investisseurs qui ont profité de conseils pendant 7 à 14 ans ont un patrimoine 2,9 fois supérieur à ceux qui n'ont pas reçu de conseils.
- Les investisseurs qui ont profité de conseils pendant 15 ans ou plus ont un patrimoine 3,9 fois supérieur à ceux qui n'ont pas reçu de conseils.

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre représentant en services financiers.

¹ Claude Montmarquette et Nathalie Viennot-Briot, 2016.

² Pollara, *Canadian Mutual Fund Investors' Perceptions of Mutual Funds and the Mutual Fund Industry*, 2016.

³ Le Conference Board du Canada, *Préparer sa retraite et stimuler l'économie grâce aux conseils financiers*, septembre 2014.

Les investisseurs qui reçoivent des conseils financiers se disent très satisfaits de leur conseiller et lui font confiance.

- **97 %** de ceux qui investissent dans les fonds communs de placement sont satisfaits des conseils donnés par leur conseiller².
- Presque tous ceux qui investissent dans les fonds communs de placement (**95 %**) estiment que leur conseiller leur donne de bons conseils².

Les conseils procurent des avantages pour les familles canadiennes et l'économie.

- Si le nombre de ménages canadiens décidant de recourir aux services d'un conseiller augmentait de 10 %, le patrimoine global des ménages bondirait de **4,8 G\$** et notre PIB, de **2,3 G\$** sur une période de 45 ans³.

Les conseils ont des effets positifs sur la préparation à la retraite.

- Le recours accru aux conseils financiers bonifie l'épargne des ménages canadiens et les prépare mieux à la retraite³.

L'IFIC prépare une série d'outils qui aideront les investisseurs à comprendre leurs placements et prendre de meilleures décisions. Les conseillers sont invités à partager cette information avec leurs clients.

De plus, nous avons mis au point une série d'outils pour aider les courtiers et les conseillers à discuter avec leurs clients des frais et du rendement. Nos documents sont rédigés dans un langage simple afin de faciliter la compréhension.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez-nous au IFIC.CA > Représentants.

Préparé par



THE INVESTMENT
FUNDS INSTITUTE
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS
D'INVESTISSEMENT
DU CANADA

Suivez nous



IFIC.CA



@IFIC



L'Institut des fonds d'investissement du Canada